

L'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle.

François Guillemette, Ph.D.
Université du Québec à Trois-Rivières

Daniel Boisvert, Ph.D.
Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé

L'adaptation de l'entrevue de recherche qualitative aux caractéristiques de la déficience intellectuelle (construction du discours, cognition, relations interpersonnelles) se traduira dans les éléments suivants : l'exclusion des questionnaires avec des questions fermées et avec toutes les formes de questions de mesure, l'option pour un discours plutôt narratif et descriptif, les demandes d'ajout plutôt que les demandes d'explication, la reformulation des questions plutôt que des réponses, la nécessité de bien connaître le vocabulaire et la vie quotidienne de l'interviewé, l'emploi de questions courtes et simples, l'exclusion des questions qui demandent de se situer dans le temps et qui font appel à la mémoire, l'attention aux réactions qui manifestent la compréhension, la nécessité de répéter les questions, la durée plus courte de l'entrevue, la référence à du connu et à du concret, la valorisation des réponses de l'interviewé. Chez l'intervieweur, la qualité la plus utile sera sa sensibilité au monde intérieur de la personne présentant une déficience intellectuelle et l'attitude la plus importante sera sa considération positive de la personne interviewée.

La spécificité de l'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle doit respecter les qualités scientifiques que l'on attend généralement d'une entrevue valide mais doit correspondre également aux caractéristiques de la déficience intellectuelle dans les divers aspects de la construction du discours, de la cognition et des relations interpersonnelles. Nous avons privilégié ces aspects de la déficience intellectuelle parce qu'ils ont un impact sur le contexte communicationnel de l'entrevue et parce que nous considérons que l'intervieweur doit en tenir compte dans ses stratégies. Nous présentons, dans un premier temps, l'ensemble de ces caractéristiques en les classifiant selon les trois aspects identifiés¹. Deuxièmement, en reprenant chacune des caractéristiques génériques, nous présentons certains principes et stratégies d'adaptation de l'entrevue qui sont rendus nécessaires en raison de ce contexte particulier.

Nos propos sont le fruit de la réflexion et de l'analyse d'une pratique de plusieurs entrevues de recherche (individuelles et de groupe) que nous avons réalisées, notamment pour les besoins d'une étude sur les représentations des usagers en regard de leur participation à leur plan de services individualisé. En réalisant la recension des écrits scientifiques sur le sujet, nous avons pu constater que peu d'études réalisées ont utilisé une méthodologie de cueillette des données fondée sur l'entrevue ouverte et non-dirigée avec des personnes présentant une limitation intellectuelle. Par contre, par les publications de ces études, les chercheurs ont partagé leurs réflexions méthodologiques, notamment sur la communication entre les intervieweurs et les personnes présentant une limitation intellectuelle.

Les chercheurs qui ont une telle expérience s'entendent pour dire qu'il est important que la recherche en déficience intellectuelle donne une voix aux acteurs sociaux les plus concernés², c'est-à-dire aux personnes présentant une limitation intellectuelle elles-mêmes. La recherche a besoin d'un accès au monde intérieur de ces personnes, à leurs représentations, à leurs univers de sens. L'entrevue de recherche qualitative peut faciliter cet accès. De plus, les divers discours officiels sur la déficience intellectuelle, que ce soit aux Etats-Unis, au Canada ou en Europe, affirment l'importance de la participation sociale et de la valorisation des rôles

¹ Cette classification en trois catégories de caractéristiques a émergé, d'une part, de l'analyse de notre expérience des entrevues et, d'autre part, de la recension des écrits.

² Cette intention ne devrait-elle pas motiver toutes les entrevues de recherche qualitative? (Fontana, 2002)

sociaux de ces personnes pour leur permettre de vivre en tant que citoyens dans leur communauté³. Ces principes se veulent de plus en plus actualisés dans les pratiques psycho-sociales. Dans cette perspective, les chercheurs affirment que, pour les recherches qui les concernent, les personnes présentant une limitation intellectuelle doivent être considérées comme des personnes-ressources de première importance.

1. Caractéristiques des adultes présentant une limitation intellectuelle

À titre d'avertissement, nous aimerions rappeler au lecteur que les caractéristiques présentées ici ne se retrouvent pas toutes chez une même personne présentant une limitation intellectuelle et, surtout, elles ne se retrouvent pas toutes au même degré. Comme il est possible de retrouver l'une ou l'autre d'entre elles chez une personne présentant une limitation intellectuelle, il est important de les connaître pour les reconnaître et en tenir compte lors de l'entrevue de recherche. À ce sujet, Wengraf (2001) parle d'une double attention de la part de l'intervieweur; attention aux propos de l'interviewé, bien sûr, mais aussi attention aux stratégies d'adaptation propres à l'entrevue réalisée dans le cadre de tel projet de recherche. Comme second avertissement, nous attirons l'attention sur les limites qu'impose la classification des caractéristiques en trois aspects distincts et exclusifs entre eux. Concrètement, ces trois aspects sont intimement inter-reliés, les caractéristiques de la construction du discours étant évidemment liées aux caractéristiques cognitives et relationnelles. Si nous opérons ces distinctions, c'est simplement à cause de l'utilité de leur effet didactique.

1.1 Caractéristiques de la construction du discours

Ce qui caractérise d'abord la construction du discours chez un adulte présentant une déficience intellectuelle, c'est la difficulté à structurer ce discours que ce soit du point de vue grammatical (au sens large) ou du point de vue de la cohérence intra-phrase ou inter-phrases (AAMR, 2002). De plus, on peut remarquer chez ces personnes une tendance à l'imitation qui se manifeste dans l'utilisation de réponses stéréotypées ou dans la répétition d'un discours entendu (Juhel, 1997). Les réponses à des questions ou la participation à une conversation peuvent être caractérisées par la brièveté temporelle (Flynn, 1986) ou par un délai silencieux plus ou moins long; ce phénomène est aussi appelé latence (Juhel, 1997). La personne présentant une limitation intellectuelle peut souvent éprouver des

³ Il serait trop fastidieux et relativement inutile de donner ici les nombreuses références.

difficultés à exprimer des nuances parce que ses idées se présentent à elle comme en bloc sans qu'elle puisse en distinguer différentes dimensions ou différents aspects (Atkinson, 1988). Enfin, du point de vue de la construction du discours, le vocabulaire utilisé est limité et immature (McLean & McLean, 1994) en plus d'être souvent déformé (Juhel, 1997).

1.2 Caractéristiques cognitives

La caractéristique cognitive la plus importante est la capacité limitée d'abstraction et la tendance à raisonner d'abord et presque exclusivement en fonction des réalités concrètes (AAMR, 2002). En rapport avec cette limite, la personne aura une compréhension restreinte des mots, des chiffres et des autres symboles abstraits (Parker et al., 1991). L'exemple qui est souvent donné est celui de la monnaie; si l'on se réfère aux monnaies canadienne et américaine, la personne présentant une déficience intellectuelle éprouvera de grandes difficultés à comprendre que la pièce de 10¢, qui est deux fois plus petite que la pièce de 5¢, possède une valeur deux fois plus grande. La progression de la valeur de la monnaie (réalité abstraite) ne suit pas une logique liée à la réalité concrète des pièces de monnaie. Dans la même perspective, la personne éprouve de la difficulté avec la perception du temps (surtout avec le futur), avec la mémorisation en général (Juhel, 1997) de même qu'avec toute forme de mesure, que ce soit pour la fréquence ou la quantité (Sigelman, 1983; Wyngaarden, 1981).

Par ailleurs, la personne présentant une limitation intellectuelle possède, généralement, une faible capacité d'introspection (Atkinson, 1988; Lessard, 1993). Elle aura donc une certaine difficulté à visiter elle-même son univers intérieur. De même, elle possède une faible capacité d'attention (Juhel, 1997). De plus, elle aura une tendance à nommer les réalités à partir de ce qu'elle expérimente dans le présent (Carrier & Fortin, 1994). Par exemple, elle aura tendance à parler des relations avec un éducateur en fonction de ce qu'elle expérimente comme relation actuelle avec l'intervieweur.

1.3 Caractéristiques des relations interpersonnelles

Dans cette section, nous présentons ce qui caractérise les relations interpersonnelles telles que vécues par les adultes présentant une limitation intellectuelle et en particulier dans la relation intervieweur – interviewé. Ces caractéristiques se retrouvent dans plusieurs types de relations semblables comme celles qui s'établissent avec les professionnels de la santé (incluant le secteur social) ou avec les éducateurs.

Tout d'abord, dans ce type de relations, la personne présentant une limitation intellectuelle pourra être plus sensible au stress provoqué par la

nouveauté et l'inconnu de la situation (Atkinson, 1988). De plus, la personne se considère avec une faible estime de sa capacité à répondre à des questions (Wynngaarden, 1981). Cette faible estime est accompagnée généralement d'une tendance à l'acquiescement qui est plus forte chez les personnes présentant une déficience intellectuelle que dans la population en général (Carrier & Fortin, 1994; Atkinson, 1988; Sigelman, 1981). La tendance à l'acquiescement donne lieu, d'une part, à des réponses affirmatives aux questions fermées et, d'autre part, au choix de la dernière option dans un choix de réponses. En lien direct avec la tendance à l'acquiescement, on trouve chez les personnes présentant une limitation intellectuelle une motivation à répondre grandement marquée par la désirabilité sociale surtout chez des personnes qui vivent énormément de rejet (Carrier & Fortin, 1994; Atkinson, 1988; Sigelman, 1983). En effet, à cause de leur expérience de vie et de leur situation sociale, les adultes présentant une limitation intellectuelle ont facilement peur d'être jugés, évalués, voire réprimandés (Atkinson, 1988); elles vont donc chercher à éviter ces expériences en essayant de correspondre le plus possible aux attentes de leurs interlocuteurs pour expérimenter plutôt l'approbation et la valorisation.

2. L'entrevue de recherche qualitative et la limitation intellectuelle

En reprenant chacune des caractéristiques identifiées en première partie, nous présentons maintenant les principes et les stratégies d'adaptation de l'entrevue en fonction de ces caractéristiques.

2.1 En rapport avec les caractéristiques de la construction du discours

Pour tenir compte de la difficulté de l'interviewé à structurer son discours, on emploiera pertinemment l'entrevue non-formelle et on évitera la directivité et l'induction. Cela suppose, de la part de l'intervieweur, des attitudes d'ouverture, de souplesse et de considération positive de l'autre (Wengraf, 2001). À cet effet, il est important de rappeler que plusieurs adultes présentant une limitation intellectuelle ont eu peu d'expériences de vie socialement valorisantes favorisant leur adaptation sociale et l'exercice de leurs capacités intellectuelles. La pauvreté de ces expériences de vie due à un environnement éducatif peu stimulant affecte directement leur habileté à se représenter la réalité sociale et à structurer leur discours sur cette réalité. L'attitude de l'intervieweur peut devenir ce stimulant efficace qui fera appel aux capacités intellectuelles de l'interviewé en évitant de l'enfermer dans ses limites. La considération positive se traduit par une confiance dans les capacités de l'interviewé, par une présomption de

compétence et par une centration sur le potentiel plutôt que sur les limites. Elle se traduit aussi par des marques verbales et non-verbales d'attention, de même que des marques d'intérêt, voire de fascination (Rice & Ezzy, 1999), pour ce que l'autre a à dire. Johnson (2002) parle d'un certain engagement moral, de la part de l'intervieweur, qui est nécessaire pour que l'interviewé puisse s'ouvrir et parler en toute confiance et ainsi plus aisément construire son discours.

Par ailleurs, pour faciliter la construction d'un discours structuré, les questions pourraient appeler des réponses plutôt narratives et descriptives (Atkinson, 1988). Rice & Ezzy (1999) affirment que les intervieweurs doivent encourager les interviewés à parler, à converser et à raconter plutôt que simplement répondre aux questions. Dillon (1990), quant à lui, propose d'éviter de n'employer que des questions comme stratégie d'investigation ouverte. Dans la même perspective, Flynn (1986) suggère d'échanger en partant de sujets de conversation plutôt que de questions. Comme dans toute forme d'entrevue de type qualitatif, l'intervieweur doit respecter les digressions (Deslauriers, 1991) et considérer que l'absence apparente de structure dans le discours peut, à l'analyse, se transformer en une cohérence manifeste pour le chercheur qui y jette un regard plus approfondi.

Quant à la tendance à imiter le discours des autres et à répéter un discours entendu, l'intervieweur pourra en prévenir les biais en prenant l'habitude de poser une même question deux ou trois fois mais en la reformulant à chaque fois, favorisant ainsi la reformulation de la réponse en des mots différents et donc en des mots qui risquent davantage d'être originaux et personnels.

Par rapport à la brièveté des propos et par rapport au délai de réponse qu'on appelle aussi latence, l'intervieweur respectera les silences de même que le rythme du discours, comme dans toute entrevue de recherche qualitative (Van der Maren, 1996). Pour tenir compte de la déficience intellectuelle du sujet, l'intervieweur devrait être plus attentif à susciter un ajout de discours, notamment en prenant soin de faire écho souvent, tout en étant patient et respectueux des délais et tout en acceptant les répétitions. L'intervieweur serait bien avisé d'inviter le sujet à élaborer davantage, par exemple en demandant simplement et directement « pouvez-vous me parler un peu plus de ... ». Dans le même ordre d'idées, May (1991) conseille de susciter une « élicitation » du récit plutôt qu'une explication.

On peut aider les personnes présentant une limitation intellectuelle dans leurs difficultés à exprimer des nuances si les demandes d'éclaircissement sont exprimées comme des invitations à élaborer davantage plutôt que comme des invitations à expliquer davantage. L'intervieweur devrait poser des sous-questions simples pour aller plus loin dans la réponse à une

question. De même, il peut favoriser les nuances s'il « croise » ou « triangule » ses questions (Wynngaarden, 1981), c'est-à-dire s'il vise le même contenu de réponse en formulant la même question de façons différentes. Par exemple, il peut faire raconter un même événement plusieurs fois, mais sous un angle différent à chaque fois.

Pour bien s'adapter à la spécificité du vocabulaire employé par la personne présentant une déficience intellectuelle – vocabulaire limité, immature et souvent déformé – l'intervieweur doit prendre le temps de connaître assez la personne pour connaître son vocabulaire. Une entrevue avec une personne présentant une limitation intellectuelle exige une bonne préparation avec des proches, avec des éducateurs qui la connaissent, avec la personne elle-même dans un temps d'apprivoisement et de connaissance mutuelle. Une dose minimale d'empathie chez l'intervieweur lui permettra de comprendre assez rapidement ce que signifient, pour la personne qui les emploie, des expressions déformées comme, par exemple, « plan d'invention » et « défiance intellectuelle ».

2.2 En rapport avec les caractéristiques de la cognition

Même si elles ont une faible capacité d'abstraction, on pourra tirer profit du discours des personnes présentant une limitation intellectuelle si on les encourage à tenir un discours narratif et descriptif, c'est-à-dire un discours plus concret, par exemple en abordant les événements par les personnes, les lieux, les actions et les paroles plutôt que par les réactions que ces événements suscitent. L'intervieweur veillera aussi à demeurer dans un langage simple en évitant les questions compliquées et les questions qui créent de la confusion ou de la perplexité. Une question ne devrait jamais commencer par le mot « pourquoi ». Bref, les questions devraient être courtes, simples et concrètes (Flynn, 1986). Comme la personne présentant une limitation intellectuelle a une compréhension restreinte des mots, des chiffres et des termes abstraits, l'intervieweur devrait constamment employer des synonymes, reformuler ses questions et être attentif aux réactions qui manifestent la compréhension (Carrier & Fortin, 1994). Ici encore, on peut rappeler l'importance de se familiariser avec le vocabulaire de l'interviewé. Chez la personne présentant une limitation intellectuelle, à la faible capacité d'abstraction, se greffent les difficultés à percevoir la temporalité et à mesurer. On évitera donc les questions de mesure et celles qui demandent de se situer dans le temps ou qui font appel à la mémoire.

Pour ce qui est de la faible capacité d'introspection, on en tiendra compte en recentrant les propos sur le monde intérieur de la personne, ses réactions, ses perceptions, ses représentations (Daunais, 1992) tout en maintenant un discours narratif et descriptif. L'intervieweur doit avoir une

bonne connaissance de la déficience intellectuelle pour avoir plus facilement accès à l'univers intérieur de l'interviewé. Il doit aussi avoir une capacité d'entrer dans ce que Warren appelle la « perspective » de l'autre, c'est-à-dire non seulement son univers intérieur mais aussi son univers culturel et social (Warren, 2002). De plus, l'intervieweur devrait mettre à profit toute la sensibilité dont il est capable pour en arriver à décoder les données non-verbales et les retenir (Rosen et al., 1974). À ce propos, Wyngaarden (1981) affirme qu'il est plus facile de former une personne sensible à devenir intervieweur que de former un intervieweur à devenir une personne sensible.

La faible capacité d'attention et de concentration du sujet ne constituera pas un inconvénient majeur si l'on prend soin de revenir plus d'une fois sur le même sujet et si l'on répète au moins deux fois la même question (Sigelman et al., 1983). On sera attentif aussi à ne pas couper la parole et à ne pas brusquer l'interviewé. Ceci est pertinent pour toute forme d'entrevue mais les conséquences pourraient être plus graves dans le cas de l'entrevue avec une personne présentant une limitation intellectuelle. Toujours à cause de la faible capacité d'attention, on aménagera quelques bonnes pauses au cours de l'entrevue et on prévoira à celle-ci une durée totale de 30 à 45 minutes.

Pour tenir compte de la tendance à nommer les réalités à partir du présent expérimenté, on posera des questions qui ciblent le vécu actuel ou le vécu le plus proche possible du moment présent. On peut, par exemple, demander de raconter un événement en le comparant à la situation actuelle de l'entrevue.

2.3 En rapport avec les caractéristiques des relations interpersonnelles

Les personnes présentant une limitation intellectuelle sont plus sensibles au stress provoqué par la nouveauté et l'inconnu. On sera donc plus attentif à aménager un temps d'apprivoisement pour minimiser la distance psychologique et sociale entre l'intervieweur et l'interviewé. De même, on soignera la mise en confiance et la création d'un climat favorisant les confidences (Poupart, 1997; Savoie-Zajc, 1997). Durant l'entrevue, l'intervieweur fera le plus possible référence à du connu, par exemple en employant les noms propres de personnes et de lieux qui font partie de l'environnement de l'interviewé (Atkinson, 1988; Sigelman, 1983). Pour ce faire, évidemment, il faudra que l'intervieweur ait recueilli au préalable ces informations précises sur la vie quotidienne de l'interviewé.

Par rapport au fait que la personne présentant une limitation intellectuelle possède une faible estime de sa capacité à répondre, l'intervieweur fera

montre de respect, d'estime et de considération positive pour l'interviewé. Cela se manifestera dès les premiers moments de prise de contact, même si celle-ci se fait par téléphone. Il s'agit alors de prendre des ententes comme avec une personne importante qui a assurément des engagements à respecter. Il s'agit aussi de présenter la recherche en insistant sur le fait que la personne interviewée est considérée comme une personne-ressource et donc une personne compétente dont on a besoin à cause de la richesse qu'elle peut apporter à la recherche (Rubin & Rubin, 1995). Le chercheur pourra présenter le projet de recherche en disant que ce qui va y être étudié et les résultats qui pourront en découler profiteront à plusieurs personnes dans la société. Le respect, l'estime et la considération positive pour la personne interviewée se concrétiseront aussi dans des détails comme l'habillement de l'intervieweur, la chaleur de son accueil et l'amabilité de ses propos (Poupart, 1997; Kvale, 1996). Tout au long de l'entrevue, il sera important de donner une appréciation positive des réponses et d'insister sur le caractère précieux de ce qui est « donné » par l'interviewé (Rubin & Rubin, 1995). À ce propos, les remerciements ne devraient pas être réservés pour la fin de l'entrevue.

Les écrits scientifiques parlent abondamment de la tendance à l'acquiescement chez les personnes présentant une limitation intellectuelle. Cette tendance se retrouve dans la population en général, mais elle est plus accentuée chez ces personnes. Elle se manifeste dans la tendance à répondre « oui » aux questions fermées et à choisir la dernière option dans les choix de réponses. Il faut donc s'en tenir aux questions ouvertes (Flynn, 1986) en évitant les questions de type « oui / non », les questions de type « ou bien / ou bien », les questions avec choix de réponses et, surtout, les suggestions de réponses à des questions ouvertes (Sigelman et al., 1982). Si l'on veut faire valider des réponses, on évitera de le faire en reformulant ces réponses et en demandant à la personne si c'est bien ce qu'elle a voulu dire (à cause de la tendance à l'acquiescement, elle répondra probablement par l'affirmative). On reformulera plutôt la question pour vérifier l'obtention d'une réponse semblable en des mots différents.

Finalement, on préviendra le biais de la désirabilité sociale en évitant d'établir une relation d'autorité ou une relation d'aide (Boutin, 1997). Il est important de clarifier la relation en établissant sans équivoque le fait que l'entrevue ne pourra avoir aucune conséquence sur les services dont la personne a besoin ou sur quelque dimension de sa vie quotidienne. Il faut clairement désamorcer la peur d'être jugé, évalué ou même sanctionné ou réprimandé à cause des réponses fournies au cours de l'entrevue. L'assurance de la confidentialité peut sécuriser la personne de même que le fait de ne pas « prendre des notes » comme pour un rapport de police. Card (1983) recommande de ne jamais faire d'entrevue en présence d'un proche parce que les réponses ne sont pas du tout les mêmes; elles sont

alors trop marquées par la désirabilité sociale et par la peur des conséquences négatives. L'intervieweur doit insister sur la compétence de l'interviewé à répondre et sur la pertinence de ses réponses quelles qu'elles soient. Il est important que l'interviewé sache qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses objectives et que toutes les réponses sont bonnes dans la mesure où elles sont des réponses personnelles (Wynngaarden, 1981).

Conclusion

L'expérience et les recherches sur l'entrevue de type qualitatif et sur la communication avec des personnes présentant une limitation intellectuelle montrent que la spécificité de l'entrevue avec ces personnes est davantage de l'ordre d'une plus grande attention à porter sur des aspects que l'on retrouve dans toute entrevue de type qualitatif parce que les caractéristiques propres à la déficience intellectuelle sont de l'ordre d'une « plus grande difficulté » que celle que l'on retrouve chez les personnes ne présentant pas cette caractéristique, par exemple, la difficulté d'abstraction, la difficulté de mesure, la difficulté à se situer dans le temps avec cohérence, la tendance à l'acquiescement ou à la désirabilité sociale. La spécificité de l'entrevue avec une personne présentant une limitation intellectuelle ne relève donc pas de la distinction radicale ou de la distinction de nature. On peut même dire qu'il existe plus de ressemblances que de différences entre l'entrevue avec une personne présentant une limitation intellectuelle et l'entrevue avec une personne « ordinaire ». Dans l'ensemble des écrits sur les entrevues de recherche et sur la communication avec les personnes présentant une limitation intellectuelle, le consensus qui semble ressortir porte sur différents points : l'exclusion des questionnaires avec des questions fermées et avec toutes les formes de questions de mesure, l'option pour un discours plutôt narratif et descriptif, les demandes d'ajout plutôt que les demandes d'explication, la reformulation des questions plutôt que des réponses, la nécessité de bien connaître le vocabulaire et la vie quotidienne de l'interviewé, l'emploi de questions courtes et simples, l'exclusion des questions qui demandent de se situer dans le temps et qui font appel à la mémoire, l'attention aux réactions qui manifestent la compréhension, la nécessité de répéter les questions, la durée plus courte de l'entrevue, la référence à du connu et à du concret, la valorisation des réponses de l'interviewé. Chez l'intervieweur, la qualité la plus utile est sa sensibilité au monde intérieur de la personne présentant une déficience intellectuelle. Enfin, l'attitude la plus importante à avoir est la considération positive de l'autre. Cette attitude fera que l'intervieweur ne surestimera pas l'importance des limites liées à la déficience intellectuelle (en les contextualisant dans une vie passée et présente de stigmatisme social) mais démontrera plutôt une

confiance dans les capacités de la personne interviewée et une présomption de compétence quant à son discours et son intelligence.

Références bibliographiques

- American Association on Mental Retardation (2002). *Mental Retardation. Definition, Classification and Systems of Supports* (10^e éd.). Washington : AAMR.
- Atkinson, D. (1988). Research interviews with people with mental handicaps. *Mental Handicap Research*, 1(1), pp. 75-90.
- Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Card, H. (1983). "What will happen when we've gone?". *Community Care*, 28, 20-21.
- Carrier, S. & Fortin, D. (1994). La valeur des informations recueillies par entrevues structurées et questionnaires auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 5(1), 29-41.
- Daunais, J.-P. (1992). L'entretien non directif. Dans Gauthier, B. (Dir.). *Recherche sociale* (2^e éd.) (pp. 273-293). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Dillon, J. (1990). *The Practice of Questioning*. London : Routledge.
- Flynn, M. C. (1986). Adults who are mentally handicapped as consumers: issues and guidelines for interviewing. *Journal of mental deficiency research*, 30, 369-377.
- Johnson, J. M. (2002). In-depth interviewing. Dans Gubrium, J. F. & Holstein, J. A. (Eds). *Handbook of interview research. Context & method* (pp. 103-119). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Juhel, J.-C. (1997). *La déficience intellectuelle. Connaître, comprendre, intervenir*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Kvale, S. (1996). *Interviews: an introduction to qualitative research interviewing*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Lessard, A. (1993). La Gestalt-thérapie et son application auprès des personnes déficientes intellectuelles. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 4(1), 69-85.
- May, K. A. (1991). Interview Techniques in Qualitative Research: Concerns and Challenges. Dans Morse, J. M. (Éd.). *Qualitative Nursing Research* (pp. 188-201). London : Sage.
- McLean, L. D. & McLean, J. E. (1994). Communication Intervention for Adults With Severe Mental Retardation. Dans Butler, K. G. (Éd.). *Intervention Strategies* (pp. 67-80). Maryland : Aspen.

- Parker, R. et al. (1991). Measuring the Social Perceptions of Persons With Moderate and Severe Disabilities to Construct Social Network Maps. *Journal of Developmental and Physical Disabilities*, 3(1), 23-45.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans Poupart, J. (Éd.). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 173-209). Montréal : G. Morin.
- Rice, P. L. & Ezzy, D. (1999). *Qualitative Research methods: a health focus*. Oxford : Oxford University Press.
- Rosen, M., Floor, L., & Zisfein, L. (1974). Investigating the Phenomenon of Acquiescence in the Mentally Handicapped. *The British Journal of Mental Subnormality*, 20, 58-68.
- Rubin, H. J. & Rubin, I. (1995). *Qualitative interviewing: the art of hearing data*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Savoie-Zajc, L. (1997). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (Dir.). *Recherche sociale* (pp. 263-285). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Sigelman, C. (1983). *Communicating With Mentally Retarded Persons: Asking Questions and Getting Answers*. Washington, D.C. : American Association on Mental Deficiency.
- Sigelman, C. et al. (1981). When in Doubt, Say Yes; Acquiescence in Interviews With Mentally Retarded Persons. *Mental Retardation*, Avril 1981, 53-58.
- Sigelman, C., Winer, J., & Schoenrock, C. (1982). The Responsiveness of Mentally Retarded Persons to Questions. *Education and Training of the Mentally Retarded*, 17, 120-124.
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e éd.). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Warren, C. A. B. (2002). Qualitative interviewing. Dans Gubrium, J. F. & Holstein, J. A. (Eds.). *Handbook of interview research. Context & method* (pp. 83-101). Thousand Oaks, CA : SAGE.
- Wengraf, T. (2001). *Qualitative Research Interviewing*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Wyngaarden, M. (1981). Interviewing Mentally Retarded Persons: Issues and Strategies. Dans Bruininks, R. et al. (Éds). *Deinstitutionalization and Community Adjustment of Mentally Retarded People* (pp. 107-113). Washington : American Association on Mental Deficiency.